

CHRONIQUE

En quelques mots : de-ci, de-là

1) La médiocratie encore et encore...

A quelques jours de la nouvelle année, il serait vain et totalement illusoire de souhaiter à ses proches et amis — compatriotes s'entend — "une bonne année".

Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas d'un naturel pessimiste ou rabat-joie et je ne baisse jamais les bras face aux difficultés. Cependant, il faut être frappé de cécité et atteint d'un angélisme politique incurable, pour croire, ne serait-ce qu'un instant, qu'avec les mêmes dirigeants politiques au niveau de l'Exécutif qui continueront à nous faire subir leur mode de gouvernance, leur régionalisme, leur népotisme, leur répression féroce, leurs discours creux et leurs humeurs 2007 sera meilleur que 2006. C'est en effet là l'unique programme du premier magistrat du pays fort bien défini par le docteur Saïd Sadi, secrétaire général du RCD : "En dehors de la répression, je ne connais pas le programme du président".

(*El Watan* mercredi 20 décembre 2006, interview de M. Saïd Sadi) peut-être pourrait-on alors souhaiter à ses proches et amis une meilleure année ? A condition d'adopter cette phrase à sa carte de vœux : "Puisse 2007 être enfin l'année du changement et du grand nettoyage du printemps même si nous sommes en hiver..." On peut faire plus simple : "Puisse 2007 ne pas ressembler à 2006".

Le (ou la) destinataire comprendra alors qu'on lui souhaite d'en finir avec le terrorisme-islamiste, la précarité économique et sociale et le verrouillage politique. Bien malin en effet celui qui oserait affirmer que 2006 (qui a ressemblé à 2005, à 2004, à 2003, à 2002, à 2001, à 2000, à 1999 ou 1998) fut une excellente ou modestement une bonne année. Celui-ci serait mal inspiré car les réalités parlent d'elles-mêmes. Lorsque le chef de l'Etat avait déclaré lors de la réunion gouvernement-walis le 9 décembre 2006 "qu'il avait mené jusqu'au bout sa mission, tous les clignotants étant au vert et qu'il pouvait même envisager d'organiser une élection présidentielle anticipée, les cadres de la nation l'ont évidemment applaudi comme de coutume. Aucun d'entre eux ne s'est posé la question de savoir en quoi en sept années et neuf fois de mandat présidentiel le sort des Algériens a-t-il été amélioré par leur président se félicitant d'avoir accompli sa mission ? Sont-ils mieux éduqués ? Sont-ils logés ou mieux logés ? Sont-ils en meilleure santé ? Ont-ils les mêmes chances sur le marché du travail ? Le nombre des chômeurs a-t-il diminué ? La délinquance a-t-elle baissé ? La condition des femmes a-t-elle évolué ? Le terrorisme-islamiste a-t-il été éradiqué ? La réconciliation si chère à Abdelaziz Bouteflika a-t-elle au moins diminué les attentats, à défaut bien évidemment de "réconcilier" l'inconciliable : le bourreau et la victime ? L'opposition a-t-elle le droit de s'exprimer ? Les droits et libertés dont la liberté d'expression sont-ils respectés ? A toutes ces questions la réponse est non. Cent fois non.

Les attentats commis par les islamistes ont été d'une grande férocité rappelant les années rouges plutôt qu'une paix illusoire,

utopique chantée et vantée par son initiateur et promoteur, et ses courtisans.

Ce n'est pourtant pas ce terrorisme-islamiste qui s'est attaqué récemment à des étrangers (attentat de Bouchaoui le 10 décembre) et dont l'allégeance à El-Qaïda ne fait plus de doute qui donne du souci au pouvoir.

Les assassins courent toujours dans la nature que ce soient ceux des militaires tombés dans des embuscades, ceux de Dergana, Réghaïa et ceux des victimes mitraillées dans un bus à Bouchaoui, mais ce sont les démocrates que l'Exécutif harcèle et pourchasse. Eux, encore eux et toujours eux. C'est ainsi que le parti MDS s'est vu refuser l'autorisation de tenir son congrès les 22 et 23 décembre.

C'est là la manière très particulière pour ce même Exécutif de rendre hommage à la mémoire de feu Hachemi Chérif, ex-secrétaire général de ce parti. Mais pourquoi donc cette interdiction ? Parce que l'unanimité est une règle essentielle du mode de gouvernance boutefliken. Toute voix discordante doit être étouffée. Si l'on comprend cela, l'on comprend alors que le "repentir" sans repentance revendu d'Allemagne ait été reçu comme un héros à l'aéroport puis par le chef du gouvernement au siège du FLN, et qu'il ait eu l'autorisation de multiplier déclarations et conférences de presse aux côtés d'un amnistié fier de dire qu'il ne regrette pas son passé d'assassin.

Avec un chef de l'Etat ayant concrétisé ses sympathies et convictions islamistes avec sa "charte sur la paix" et la nomination de son chef du gouvernement en mai 2006 n'ayant jamais caché son opposition à l'arrêt du processus électoral en 1991 et son accord plein et entier au pacte de Rome en 1995, on comprend alors que le pouvoir craigne le MDS et sa ligne éditoriale républicaine, ou qu'il refuse jusqu'à ce jour d'agréer le Front démocratique de M. Sid Ahmed Ghozali. On comprend surtout son incapacité à mobiliser la nation vers le progrès. D'où la multiplication de discours pour faire diversion et faire oublier sa grande fragilité. L'année 2006 a-t-elle abouti à la finalisation d'une réforme (une seulement) parmi toutes celles promises aux citoyens ? Non, par contre nous avons eu droit à de longues absences du chef de l'Etat pour des raisons de santé dont lui-même a reconnu l'existence (lors de la visite de M. Nicolas Sarkozy) alors que Abdelaziz Belkhadem parlait de "vacances", de "repos" du président. C'était au moment où il tentait coûte que coûte de "fourguer" sa révision constitutionnelle.

Et s'il n'y avait pas eu de raisons impérieuses telle que celle attenant à sa santé, le premier magistrat aurait-il fait allusion à la possibilité d'élection anticipée ?

En d'autres circonstances peut-être nous aurait-il dit comme son homologue égyptien : "Je resterais tant que mon cœur battra". Pour autant, on n'en sait toujours pas plus sur le "banal ulcère hémorragique" du président annoncé en novembre 2005 par le professeur Zitouni. Il est vrai que ce problème de santé n'a pas desservi le pouvoir puisqu'il meublait conversations ou discussions des uns et des autres. 1ère diversion de 2006 que

celle-ci.

L'autre diversion fut évidemment l'encre et la salive qu'a fait couler la corruption. Aux dernières nouvelles celui qui a tenté de griller la politesse aux autres partis, voire aux membres de l'Alliance en s'érigeant en donneur de leçons, "incorruptible" n'a pas été retenu comme "l'homme de 2006 en matière de lutte contre la corruption". L'islamiste Aboujerra Soltani — puisque c'est de lui qu'il s'agit — a eu droit à une admonestation bouteflikenne publique. Résultat ?

Il est toujours en poste, toujours au sein de l'Alliance, le MSP ne souffre d'aucune turbulence car il ne fait pas peur au pouvoir — son allié — comme le MDS, le RCD ou le Front démocratique.

La cerise sur le gâteau se trouve dans le fait que la justice serait (conditionnelle) sur le point de l'entendre comme témoin ! De l'auto-saisine pour propos difformatoires qu'il n'a jamais eu lieu, Aboujerra serait témoin ! Rien n'empêcherait un juge, me dirait-on, de l'inculper même en qualité de témoin. Bien entendu ! Mais je préfère suivre désormais le feuilleton "Clearstream" en France, sans doute plus compliqué quant au fond, mais très clair sur le plan procédural. Tellement clair que le Premier ministre, Dominique de Villepin, a été entendu.

On n'a pas dit "pourrait être entendu..." serait entendu..."

Il l'a été point final. Alors la grosse blague de Soltani de mauvais goût ne prête même plus à sourire. Elle n'est pas risible car le phénomène de la corruption a atteint des proportions terriblement inquiétantes si l'on en juge par les mises en garde et conclusions de Transparency International sur ce fleau dans notre pays. Et lorsque le ministre des Finances, Mourad Medceli, habituellement pondéré, s'en prend à cette ONG avec virulence, l'accusant de vouloir semer le désordre, "l'Algérie étant capable de lutter contre la corruption", dit-il.

On a juste envie de lui rappeler que la langue de bois n'est d'aucun secours dans ce cas précis, car il a été le premier à avoir reconnu il y a à peine quelques jours que les scandales financiers des banques ont saigné l'Algérie et lui ont causé un énorme préjudice. Seuls les débats organisés par *El Watan* sur la question et repris par ce quotidien méritent véritablement notre attention en raison de l'ampleur que prend ce phénomène. Et lorsque la présidente de Transparency International recommande une justice indépendante et beaucoup plus de démocratie, on est au regret de lui dire que nous sommes orphelins de ces deux préalables et exigeables à la lutte contre la corruption. Depuis son investiture en 1999, le premier magistrat du pays n'a pas cessé à chaque rentrée judiciaire d'insulter le corps des magistrats (corrompus, incompetents...) pour ce que le pouvoir judiciaire, le chef de l'Etat l'a transformé en une simple fonction à son service et pour lui rendre service. Tous les magistrats ne sont pas des brebis galeuses, tous les magistrats ne sont pas des incompetents. Mais Abdelaziz Bouteflika a-t-il véritablement cherché à protéger les juges intègres et compétents ? L'affaire du congrès du FLN (mars 2004) et les sanctions subies par des juges (révocation), ainsi que l'incarcération de Mohamed Benchicou et le harcèlement judiciaire contre d'autres de ses confrères et coaccusés, sont autant de réponses à la question.

Et lorsque Maâmar El Kadhafi, dont la justice a condamné à la peine capitale cinq femmes infirmières bulgares et un médecin palestinien s'octroie le "droit" de

faire condamner un journaliste algérien d'un quotidien algérien et son directeur de publication parce qu'un article n'a pas été à son goût, de quelle indépendance parle-t-on ?

La corruption : deuxième diversion de 2006.

Le ministre de l'Energie, lui n'a rien trouvé de mieux que de s'esquiver à diffuser une longue circulaire dénonçant le harcèlement sexuel contre des employées de son département. Pourquoi ne pas sanctionner les harceleurs puisqu'il avait sur son bureau les plaintes des femmes, donc les noms des auteurs de l'infraction ? Les ministres ressemblent à leur président : ils parlent, ils parlent sans arrêt...

Autres diversions ministérielles en tout genre.

Et pour ne pas demeurer en reste, le chef de l'Etat a déclaré "qu'il avait honte de la saleté de nos villes et villages", "La sécurité publique est l'affaire du peuple" (assises de l'architecture mardi 19 décembre 2006).

Depuis bientôt huit ans, le premier magistrat du pays a honte de tout : 1) de la Constitution de 1996,

- 2) des victimes du terrorisme islamiste opposées à toute compromission appelée "réconciliation",
- 3) de l'école et de l'université algériennes,
- 4) de l'administration,
- 5) de la magistrature,
- 6) de son peuple,
- 7) de la santé,
- 8) de la culture puisque nous sommes incultes.

Qu'a-t-il donc fait pour que cela change ? Qu'a-t-il entrepris depuis tant d'années pour que l'Algérie se comporte comme citoyen ? Abdelaziz Bouteflika aura passé son temps à dresser un état des lieux mais encore ? La culture de l'émeute étant devenue la seule forme d'expression sous son règne, on est loin, très loin de la citoyenneté. Quant à reprocher aux Algériens témoins d'un vol, leur passivité, il y a lieu de rappeler au chef de l'Etat ses grâces présidentielles par fournées de 5 000, 6 000 délinquants. La démobilité citoyenne est d'abord l'affaire de l'Etat. Discours... diversions... encore et encore.

Le premier magistrat du pays a entendu exercer le pouvoir pour le pouvoir en réalisant des scores de 85%, 98% ! Que peut-on alors construire sur des fondations aussi fragiles ? La médiocratie et rien d'autre. Se sentir responsable de la propreté et de l'embellissement de sa ville, de son immeuble, est certes affaire de citoyen mais elle est aussi affaire d'initiative, de démocratie donc de liberté, et de non blocage et de verrouillage politique.

Une affaire par contre fera certainement du bruit :

Ce sera celle des faux moudjahidines. Ceux qui ont décidé d'aller jusqu'au bout sont des personnalités honorables et connues pour être sérieuses et ne pas parler dans le vide. Qu'il s'agisse du

colonel Ahmed Benchérif, du commandant Bougouba de l'ALN ou de M. Mellouk Benyoucef malmené, emprisonné pour avoir révélé au grand jour les magistrats "Habo moudjahidine", en 1992 ("*Hebo libéré*" dont le directeur avait été emprisonné aussi).

Dieu fasse qu'enfin la vérité soit connue, ce sera justice pour les vrais martyrs et leurs familles.

Les familles des victimes du terrorisme n'auront pas ce problème car sous le règne de Abdelaziz Bouteflika, ce sont les terroristes islamistes qui seraient sollicités par certains pour témoigner qu'ils étaient dans leur camp en raison des indemnités alléchantes ! Un jour on entendra parler d'une affaire de "faux terroristes". Pour l'heure, l'affaire des faux moudjahidines n'est pas une diversion mais une affaire sérieuse. A suivre...

Ainsi donc prend fin 2006 : Soltani s'est tu, Zénédine Zidane est reparti, Abdelaziz Bouteflika avoue avoir honte de diriger un peuple mécontent habitant des villes sales.

2007 est à nos portes, le marasme et l'immobilisme, disparaîtront-ils ?

C'est ce que je "nous" souhaiterai sans être sûr de quoi que ce soit.

L. A.

NB :

1) A propos de l'affaire du sang contaminé et du procès qui s'en est suivi en Libye on ne peut qu'éprouver de la compassion pour les 393 enfants contaminés. Mais l'on ne peut applaudir au verdict d'une sévérité absolue surtout lorsqu'on entend le médecin palestinien déclarer : "J'ai été atrocement torturé." A supposer que les faits aient été établis — ce qui n'est pas certain — la peine capitale est une sanction inacceptable pour tout citoyen (ne) du monde épris de liberté. Ce verdict est scandaleux et mériterait que plus de voix se fassent entendre.

2) Vendredi 15 décembre 2006 s'est éteint M. Lakhdar Laggoune, ancien magistrat à la Cour suprême.

Alors que je débute en 1971 à la cour d'appel d'Alger, jeus le privilège, l'honneur mais aussi le bonheur, d'être conseiller à la chambre civile qu'il dirigeait outre ses fonctions de président de cour.

Si je me permets de dire quelques mots en sa mémoire c'est surtout pour le remercier pour tout ce que j'ai appris auprès de lui : la rigueur dans le raisonnement, dans le comportement et l'intégrité absolue.

Celle qui émanait de tout son être, dans ses moindres faits et gestes. Je me souviens de son stylo bleu raturant, cochant les attendus de nos arrêts de débuts. Ma joie infinie était sa formule coutumière : "C'est bon".

Je me souviens de sa grande et profonde générosité, consistant à nous donner tout

Par Leïla Aslaoui



ce qu'il possédait comme connaissances, comme astuces de juriste émérite.

Je me souviens de ses conseils de père et de président de chambre : "Un magistrat n'a pas d'amis et n'a pas de vie sociale." J'ai fait de ses recommandations un véritable sacro-sacre.

Je me souviens du jour où soupçonnant un conseiller aujourd'hui décédé, de corruption sans pour autant détenir des preuves tangibles il me dit : "Vois-tu ce qui me dérange c'est qu'il doit "manger" sur mon dos et sur ton dos."

Il le disait en plaisantant mais son Intégrité avec un I devait sans nul doute en souffrir.

Je me souviens que M. Laggoune Lakhdar fut le premier à avoir désigné une femme, Mme Nadia Hassani, présidente de chambre, car père moderne et évolué avec ses filles, Mme Hassani et moi-même qui avons le plus collaboré avec lui, étions à ses yeux ses deux autres filles appelées selon ses vœux à avancer.

Je me souviens des longues séances de travail avec lui où un délibéré était chose sérieuse et enrichissante surtout lorsqu'il s'agissait du civil, du statut personnel et du référé. Nous ressortions toujours enrichis. C'était cela la magistrature avec M. Laggoune Lakhdar.

Je me souviens aussi de sa patience à toute épreuve de formateur généreux. Un maître au sens noble du terme.

Je me souviens de mes visites à son bureau de conseiller à la Cour suprême pour lui soumettre mes dossiers et mon point de vue. Je me souviens de sa disponibilité et de ses conseils.

Un homme s'en est allé discrètement comme il a vécu avec une vie bien remplie à l'instar des grands.

Et le privilège des grands comme M. Lakhdar Laggoune est certes de nous quitter mais de ne jamais tomber dans l'oubli. De cela je suis convaincue.

Qu'il soit remercié pour tout ce qu'il m'a apporté et que sa famille soit assurée de ma profonde compassion et de ma reconnaissance éternelle à l'égard de mon maître Si Lakhdar Laggoune.

L. A.

SIDI-DAOUD

3 terroristes abattus

Les éléments du Bataillon des fusiliers marins (BFM) de l'Armée nationale populaire (ANP), basés dans la commune de Cap-Djinet, à l'est de la wilaya de Boumerdes, ont éliminé 3 terroristes du GSPC et blessé 2 autres qui activaient dans le maquis du massif de Sahel-Bouberak sous les ordres de l'émir de la seriat, un certain Harrak Zohair. Selon nos informations, ces terroristes ont été éliminés grâce aux indications fournies par des sources citoyennes lesquelles auraient, toujours d'après nos sources, fourni des indications précises sur le déplacement des 5 éléments de la seriat au domicile du terroriste Rakad Djamel-Eddine, 18 ans, situé au niveau du village de Sahel-Bouberak, à l'ouest de la commune de Sidi-Daoud. Quand ce terroriste avait quitté le domicile des parents de leur complice, les services de l'ordre ont

donc donné l'assaut, dans l'après-midi de ce jeudi, qui s'est soldée, en plus de l'élimination des terroristes, par la récupération de 3 fusils d'assaut de type kalachnikov. Il s'agit d'après nos informations, de trois éléments nouvellement recrutés par le GSPC. Rakad Djamel-Eddine, originaire donc de Sahel-Bouberak. Après avoir été exclu de l'école, il est tombé dans les griffes de la propagande des islamistes armés qui l'ont convaincu de les rejoindre en moins d'une année. Le second Bouamra Merzak, 25 ans, natif du même village, activait depuis 4 ans au maquis. Concernant l'identité du troisième terroriste, une rumeur fait état de l'émir de la seriat, Harrak Zohair, qui aurait été tué dans cet accrochage, mais dans l'après-midi d'hier, son cadavre n'a toujours pas été identifié.

L. H.

AVIS DE DECES

La famille Haïfi de Tizi-Ouzou et de Larbaâ Nath Irathen fait part du décès de la mère et épouse

Mme Haïfi née Yatuqène Tassadit

à l'âge de 66 ans après une longue maladie.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, samedi au village Ifnayène commune Ait Oumalou, à 12h.